



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 27
Voix favorables : 27
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 27/09/2022

DELIBERATION
n° CFVU – 2022 – 27 – AES – 004

***relative à aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques
du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux
de la faculté d'administration et communication***

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-6-1 relatif aux compétences de la CFVU,

Vu la Charte des examens en vigueur,

Vu la délibération de la CFVU relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté d'administration et communication en date du 29 juin 2022,

La commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve les maquettes des formations de la faculté d'administration et communication ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes d'université telles qu'annexées à la présente délibération.

A Toulouse, le 27 septembre 2022
**Le président de la commission de la
formation et de la vie universitaire,**

Hugues KENFACK

ANNEXE :

Diplômes nationaux

MCC-LIC PROF-MENTION-MGC_CGEA-PT DROIT GESTION ENTREPRISES SECTEUR AGRICOLE - AUZEVILLE-2022-2023
MCC-LIC PROF-MENTION-MGC_CGEA-PT DROIT GESTION ENTREPRISES SECTEUR AGRICOLE - RODEZ-2022-2023
MCC-LICENCE-MENTION-AES -L1 - L2
MCC-LICENCE-MENTION-AES -L1 - L2 ACCES SANTE
MCC-LICENCE-MENTION-AES-PT ECONOMIE ET SOCIETE-ACCES SANTE-L3-2022-2023
MCC-LICENCE-MENTION-AES-PT ECONOMIE ET SOCIETE-L3-2022-2023

MCC-LICENCE-MENTION-AES-PT GOUVERNANCE ENTREPRISES ET TERRITOIRES - ACCES SANTE - L3-2022-2023
--

MCC-LICENCE-MENTION-AES-PT GOUVERNANCE ENTREPRISES ET TERRITOIRES-L3-2022-2023
--

MCC-MASTER-MENTION-AES -PT GOUVERNANCE PUBLIQUE-M2-2022-2023
--

MCC-MASTER-MENTION-AES-PT ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE-M1-2022-2023

MCC-MASTER-MENTION-AES-PT EMPLOI PUBLIC-2022-2023

MCC-MASTER-MENTION-AES-PT GOUVERNANCE DES ENTREPRISES -M2-2022-2023

MCC-MASTER-MENTION-INFO COM -PT ADMINISTRATION ET COMMUNICATION DES ACTIVITES CULTURELLES-2022-2023

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ: COMPTABILITÉ ET GESTION DES ENTITÉS AGRICOLES	
Parcours-types	Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, grandes cultures)	
Session LP	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CFVU-2022-08-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
La formation est accessible <u>en contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à chaque semestre.		
Seconde chance		
<ul style="list-style-type: none"> - Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire. - Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégral, de projet et de mémoire. - Possibilité de conservation des notes comprises entre 8 et 9,99/20 sur demande écrite du candidat (mail adressé à la scolarité). 		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'à l'ensemble constitué des UE Professionnalisation + UE Projet tuteuré.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Au sein des UE (excepté UE professionnalisation et projet tuteuré), la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation, à l'exception de l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré qui doit être validé isolément. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation. 		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 10/20 à l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		

Licence Pro		Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, grandes cultures) en partenariat avec le CFPPA d'Auzeville											1ère session		Seconde session/chance		Observations évaluations		
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Lieu des cours	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5						20	20	Oui	Oui								
Bloc	S1	Bloc de compétences : Usages numériques (RNCP29742BC01)																	
UE	S1	UE1 Informatique	Auzeville			14H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences : Activité de veille (RNCP29742BC10)																	
UE	S1	UE2 Introduction au droit et méthodologie de recherche documentaire	UT1	LP AGRICOLE Rodez	21H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences : Application de la réglementation du secteur (RNCP29742BC09)																	
UE	S1	UE3 Gestion juridique des entreprises agricoles	UT1	LP AGRICOLE Rodez	21H			10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière		Droit des sociétés			21H														
Matière		Fiscalité agricole			21H														
Matière		Droit du travail			14H														
Matière		Baux ruraux			14H														
Matière	Droit des coopératives agricoles	21H																	
Matière	Transmission des entreprises	21H																	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Mise en œuvre des obligations comptables (RNCP29742BC07)																	
UE	S1	UE4 Comptabilité	Auzeville			35H		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h	
		TOTAL SEMESTRE 5			133H	49H		20	20	Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 6						40	40	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc de compétences : Application de la réglementation du secteur (RNCP29742BC09)																	
UE	S2	UE5 Environnement et valorisation des entreprises agricoles	UT1	LP AGRICOLE Rodez	10H	14H		7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière		Droit foncier			14H														
Matière		Droit de l'environnement			11H														
Matière		Signes distinctifs de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires			7H														
Matière		Crédits et aides publiques			4H														
Matière	Droit de l'urbanisme																		
Matière	Contrôle des structures																		
Bloc	S2	Bloc de compétences : Expression et communication écrites et orales (RNCP29742BC03)																	
UE	S2	UE6 Anglais	Auzeville			21H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S2	Bloc de compétences : Maitrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation (RNCP29742BC08)																	
UE	S2	UE7 Management des entreprises agricoles	Auzeville		35H	14H		10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h	
Matière		Diagnostic			42H														
Matière		Aide à la décision			21H														
Matière		Marketing			14H														
Matière	Techniques quantitatives																		
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences : Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP29742BC02) - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP29742BC04)																	
UE	ANNUEL	UE8 Projet tuteuré				126H		10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Projet/Soutenance				
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences : action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle																	
UE	ANNUEL	UE9 Professionnalisation (au choix selon public FI/FC - FA)						10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance				
Matière		Pour étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue : Stage (14 semaines, env. 490 H)																	
Matière		Pour les alternants : Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA)																	
		TOTAL SEMESTRE 6			46H	273H		40	40	Oui	Oui								
		TOTAL ANNUEL			179H	322H		60	60										

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ: COMPTABILITÉ ET GESTION DES ENTITÉS AGRICOLES	
Parcours-types	Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, élevage)	
Session LP	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CFVU-2022-08-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
La formation est accessible <u>en contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à chaque semestre.		
Seconde chance		
<ul style="list-style-type: none"> - Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire. - Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégral, de projet et de mémoire. - Possibilité de conservation des notes comprises entre 8 et 9,99/20 sur demande écrite du candidat (mail adressé à la scolarité). 		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'à l'ensemble constitué des UE Professionnalisation + UE Projet tuteuré.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Au sein des UE (excepté UE professionnalisation et projet tuteuré), la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation, à l'exception de l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré qui doit être validé isolément. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation. 		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 10/20 à l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		

Licence Pro		Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, élevage) en partenariat avec le CFFPA Agricampus Rodez-La Roque											1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations	
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Lieu des cours	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 5					20	20	Oui	Oui									
Bloc	S1	Bloc de compétences : Usages numériques (RNCP29742BC01)																	
UE	S1	UE1 Informatique	Rodez		14H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2						
Bloc	S1	Bloc de compétences : Activité de veille (RNCP29742BC10)																	
UE	S1	UE2 Introduction au droit et méthodologie de recherche documentaire	UT1	21H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2						
Bloc	S1	Bloc de compétences : Application de la réglementation du secteur (RNCP29742BC09)																	
UE	S1	UE3 Gestion juridique des entreprises agricoles	UT1	21H			10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h	Pour cette UE : 1 évaluation portant sur 1 à 3 matières maximum désignées par le responsable du diplôme.	
Matière		Droit des sociétés		21H															
Matière		Fiscalité agricole		21H															
Matière		Droit du travail		14H															
Matière		Baux ruraux		14H															
Matière	Droit des coopératives agricoles	14H																	
Matière	Transmission des entreprises	21H																	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Mise en œuvre des obligations comptables (RNCP29742BC07)																	
UE	S1	UE4 Comptabilité	Rodez		35H		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h		
		TOTAL SEMESTRE 5		133H	49H		20	20	Oui	Oui									
Semestre	S2	SEMESTRE 6					40	40	Oui	Oui									
Bloc	S2	Bloc de compétences : Application de la réglementation du secteur (RNCP29742BC09)																	
UE	S2	UE5 Environnement et valorisation des entreprises agricoles	UT1	10H			7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h	Pour cette UE : 1 évaluation portant sur 1 à 3 matières maximum désignées par le responsable du diplôme.	
Matière		Droit foncier		14H															
Matière		Droit de l'environnement		11H															
Matière		Signes distinctifs de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires		14H															
Matière		Crédits et aides publiques		7H															
Matière	Droit de l'urbanisme	4H																	
Matière	Contrôle des structures																		
Bloc	S2	Bloc de compétences : Expression et communication écrites et orales (RNCP29742BC03)																	
UE	S2	UE6 Anglais	Rodez	21H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2						
Bloc	S2	Bloc de compétences : Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation (RNCP29742BC08)																	
UE	S2	UE7 Management des entreprises agricoles	Rodez	35H			10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h		
Matière		Diagnostic		42H															
Matière		Aide à la décision		21H															
Matière		Marketing		14H															
Matière	Techniques quantitatives																		
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences : Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP29742BC02) - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP29742BC04)																	
UE	ANNUEL	UE8 Projet tuteuré			126H		10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Projet/Soutenance					
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences : action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle																	
UE	ANNUEL	UE9 Professionnalisation (au choix selon public FI/FC - FA)					10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance					
Matière		Pour étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue : Stage (14 semaines, env. 490 H)																	
Matière		Pour les alternants : Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA)																	
		TOTAL SEMESTRE 6		46H	273H		40	40	Oui	Oui									
		TOTAL ANNUEL		179H	322H		60	60											

Type Diplôme : LICENCE	
COMPOSANTE	AC
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
Parcours-type	
Session LICENCE	Seconde session/chance Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
/	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. - Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues.	
Seconde chance	
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.	
Capitalisation/conservation	
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.	
Compensation	
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).	
Note éliminatoire	
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master	

LICENCE 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations	
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
CHOIX DU PARCOURS : CM + TD																		
Semestre	S1	SEMESTRE 1				30	30	Oui	Oui									
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux	/ / Oui															
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H	7,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE2 Sciences économiques 1	30H	7,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE3 Comptabilité générale	15H	15H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
UE	S1	UE4 Institutions politiques 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE5 Cadre juridique 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation TD en CC Evaluation CM : Groupe 1 : CT ; Groupe 2 : CC + CT	
UE	S1	UE6 Mathématiques (TD)		7,5H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques	/ / Oui															
UE	S1	UE7 Langue vivante 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)	9H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Matière		Anglais 1																
Matière		Espagnol 1																
Matière		Italien 1																
Matière		Allemand 1																
Matière	Allemand initiation 1																	
		TOTAL SEMESTRE 1	144H	78H		30	30	Oui	Oui									
Semestre	S2	SEMESTRE 2				30	30	Oui	Oui									
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux	/ / Oui															
UE	S2	UE8 Cadre juridique 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE9 Sciences économiques 2	30H	7,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE10 Institutions politiques 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE11 Méthode d'analyse mathématique	27H	22,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'ouverture (1 option au choix)	/ / Oui															
UE	S2	UE12 Sociologie	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S2	UE12 Institutions internationales								CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques	/ / Oui															
UE	S2	UE13 Langue vivante 2 (même langue que celle choisie au S1)	9H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Matière		Anglais 2																
Matière		Espagnol 2																
Matière		Italien 2																
Matière		Allemand 2																
Matière	Allemand initiation 2																	
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles	/ / Oui															
UE	ANNUEL	UE14 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
		TOTAL SEMESTRE 2	156H	79,5H		30	30	Oui	Oui									
		TOTAL ANNUEL	300H	157,5H		60	60											

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'ouverture	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

LICENCE 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations		
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal						
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée			
CHOIX DU PARCOURS : CM UNIQUEMENT																			
Semestre	S1	SEMESTRE 1																	
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux										/	/	Oui					
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S1	UE2 Sciences économiques 1	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S1	UE3 Comptabilité générale	18H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H			
UE	S1	UE4 Institutions politiques 1	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S1	UE5 Cadre juridique 1	30H			5	5	Oui	Oui	CC&CT			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM : Groupe 1 : CT ; Groupe 2 : CC + CT		
UE	S1	UE6 Mathématiques (TD) (obligatoire même si choix parcours CM uniquement)		7,5H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques										/	/	Oui					
UE	S1	UE7 Langue vivante 1 (1 choix valable pour les 2 semestres) Anglais 1	9H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Matière		Espagnol 1																	
Matière		Italien 1																	
Matière		Allemand 1																	
Matière	Allemand initiation 1																		
TOTAL SEMESTRE 1			147H	7,5H		30	30	Oui	Oui										
Semestre	S2	SEMESTRE 2																	
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux										/	/	Oui					
UE	S2	UE8 Cadre juridique 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE9 Sciences économiques 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE10 Institutions politiques 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE11 Méthode d'analyse mathématique	27H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'ouverture (1 option au choix)										/	/	Oui					
UE	S2	UE12 Sociologie	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE12 Institutions internationales								CT (Contrôle terminal)			Écrit						
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques										/	/	Oui					
UE	S2	UE13 Langue vivante 2 (même langue que celle choisie au S1) Anglais 2	9H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Matière		Espagnol 2																	
Matière		Italien 2																	
Matière		Allemand 2																	
Matière	Allemand initiation 2																		
TOTAL SEMESTRE 2			156H			30	30	Oui	Oui										
TOTAL ANNUEL			303H	7,5H		60	60												

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'ouverture	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)

LICENCE 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations	
Parcours-type												Contrôle Continu		Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3				30	30	Oui	Oui									
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui										
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE2 Droit administratif	27H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE3 Droit des obligations 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE4 Sciences économiques 1	27H	13,5H		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT = 3 / CC = 3	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE5 Administration et organisation du travail	27H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
UE	S1	UE6 Droit fiscal	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui										
UE		UE7 Langues vivantes 1 (anglais et 2ème langue au choix)				4	4	Oui	Oui									
Matière		Anglais 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Espagnol 1																
Matière	S1	Espagnol initiation 1																
Matière		Italien 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus	
Matière		Italien initiation 1																
Matière		Allemand 1																
Matière		Allemand initiation 1																
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
		TOTAL SEMESTRE 3	171H	84H		30	30	Oui	Oui									
Semestre	S2	SEMESTRE 4				30	30	Oui	Oui									
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui										
UE	S2	UE8 Droit des obligations 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE9 Méthodes analyse mathématique	27H	24H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE10 Sciences économiques 2	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE11 Sociologie	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'approfondissement (1 groupe d'option au choix comprenant 2 UE)				/	/	Oui										
UE	S2	UE12 Droit administratif (Option 1)	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE13 Histoire des faits économiques (Option 1)	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S2	UE12 Analyse comptable (Option 2)	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
UE	S2	UE13 Economie de l'entreprise (Option 2)	30H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui										
UE		UE14 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)				4	4	Oui	Oui									
Matière		Anglais 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Espagnol 2																
Matière	S2	Espagnol initiation 2																
Matière		Italien 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus	
Matière		Italien initiation 2																
Matière		Allemand 2																
Matière		Allemand initiation 2																
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles				/	/	Oui										
UE	ANNUEL	UE15 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
		TOTAL SEMESTRE 4	171H	103,5H		30	30	Oui	Oui									
		TOTAL ANNUEL	342H	187,5H		60	60											

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'approfondissement	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : LICENCE	
COMPOSANTE	AC
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
Parcours-type	
Session LICENCE	Seconde session/chance Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
/	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. - Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues.	
Seconde chance	
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.	
Capitalisation/conservation	
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.	
Compensation	
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).	
Note éliminatoire	
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master	

LICENCE 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations		
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal						
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée			
CHOIX DU PARCOURS : CM + TD																			
Semestre	S1	SEMESTRE 1																	
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux										/	/	Oui					
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H	7,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S1	UE2 Sciences économiques 1	30H	7,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S1	UE3 Comptabilité générale	18H	15H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H			
UE	S1	UE4 Institutions politiques 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S1	UE5 Cadre juridique 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation TD en CC Evaluation CM : Groupe 1 : CT ; Groupe 2 : CC + CT		
UE	S1	UE6 Mathématiques (TD)		7,5H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques										/	/	Oui					
UE	S1	UE7 Langue vivante 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)																	
Matière		Anglais 1																	
Matière		Espagnol 1	9H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
Matière		Italien 1																	
Matière	Allemand 1																		
Matière	Allemand initiation 1																		
		TOTAL SEMESTRE 1	144H	78H		30	30	Oui	Oui										
Semestre	S2	SEMESTRE 2																	
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux										/	/	Oui					
UE	S2	UE8 Cadre juridique 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S2	UE9 Sciences économiques 2	30H	7,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S2	UE10 Institutions politiques 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S2	UE11 Méthode d'analyse mathématique	27H	22,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'ouverture (1 option au choix)										/	/	Oui					
UE	S2	UE12 Sociologie								CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE12 Institutions internationales	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques										/	/	Oui					
UE	S2	UE13 Langue vivante 2 (même langue que celle choisie au S1)																	
Matière		Anglais 2																	
Matière		Espagnol 2	9H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
Matière		Italien 2																	
Matière	Allemand 2																		
Matière	Allemand initiation 2																		
Bloc	S2	Bloc mineure santé										/	/						
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)				10												Enseignements et évaluation par UT3	
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles										/	/	Oui					
UE	ANNUEL	UE14 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H			
		TOTAL SEMESTRE 2	156H	70,5H		40	30	Oui	Oui										
		TOTAL ANNUEL	300H	148,5H		70	60												

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'ouverture	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)

LICENCE 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
CHOIX DU PARCOURS : CM UNIQUEMENT																	
Semestre	S1	SEMESTRE 1				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui									
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE2 Sciences économiques 1	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE3 Comptabilité générale	18H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
UE	S1	UE4 Institutions politiques 1	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE5 Cadre juridique 1	30H			5	5	Oui	Oui	CC&CT			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE6 Mathématiques (TD) (obligatoire même si choix parcours CM uniquement)		7,5H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui									
UE Matière	S1	UE7 Langue vivante 1 (1 choix valable pour les 2 semestres) Anglais 1	9H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Matière		Espagnol 1															
Matière		Italien 1															
Matière		Allemand 1															
		TOTAL SEMESTRE 1	147H	7,5H		30	30	Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 2				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui									
UE	S2	UE8 Cadre juridique 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE9 Sciences économiques 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE10 Institutions politiques 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE11 Méthode d'analyse mathématique	27H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'ouverture (1 option au choix)				/	/	Oui									
UE	S2	UE12 Sociologie	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE12 Institutions internationales								CT (Contrôle terminal)							
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui									
UE Matière	S2	UE13 Langue vivante 2 (même langue que celle choisie au S1) Anglais 2	9H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Matière		Espagnol 2															
Matière		Italien 2															
Matière		Allemand initiation 2															
Bloc	S2	Bloc mineure santé				/	/										
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)				10											
		TOTAL SEMESTRE 2	156H			40	30	Oui	Oui								
		TOTAL ANNUEL	303H	7,5H		70	60										

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'ouverture	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)

LICENCE 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type												Contrôle Continu		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui									
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE2 Droit administratif	27H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE3 Droit des obligations 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE4 Sciences économiques 1	27H	13,5H		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT = 3 / CC = 3	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE5 Administration et organisation du travail	27H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
UE	S1	UE6 Droit fiscal	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui									
UE		UE7 Langues vivantes 1 (anglais et 2ème langue au choix)		15H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière		Anglais 1				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Espagnol 1															
Matière		Espagnol initiation 1															
Matière		Italien 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus
Matière		Italien initiation 1															
Matière		Allemand 1															
Matière		Allemand initiation 1															
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
		TOTAL SEMESTRE 3	171H	84H		30	30	Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 4				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui									
UE	S2	UE8 Droit des obligations 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE9 Méthodes analyse mathématique	27H	24H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE10 Sciences économiques 2	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE11 Sociologie	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'approfondissement (1 groupe d'option au choix comprenant 2 UE)				/	/	Oui									
UE	S2	UE12 Droit administratif (Option 1)	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE13 Histoire des faits économiques (Option 1)	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE12 Analyse comptable (Option 2)	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
UE	S2	UE13 Economie de l'entreprise (Option 2)	30H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui									
UE		UE14 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)		15H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière		Anglais 2				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Espagnol 2															
Matière		Espagnol initiation 2															
Matière		Italien 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus
Matière		Italien initiation 2															
Matière		Allemand 2															
Matière		Allemand initiation 2															
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles				/	/	Oui									
UE	ANNUEL	UE15 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc mineure santé				/	/										
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)				10											Enseignements et évaluation par UT3
		TOTAL SEMESTRE 4	171H	103,5H		40	30	Oui	Oui								
		TOTAL ANNUEL	342H	187,5H		70 (2)	60										

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

(2) 60 ECTS de la L3 + 10 ECTS de la mineure santé

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'approfondissement	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type	Economie et société - Accès Santé	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
L1 et L2 AES :		
- Le redoublement est autorisé.		
L3 AES (parcours ES et GET) :		
- Le redoublement est autorisé.		
- Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé :		
- Le redoublement n'est pas autorisé.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues.		
Seconde chance		
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
- Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes.		
- Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
- En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.		
Capitalisation/conservation		
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis.		
- Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20.		
- Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux.		
- Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.		
Compensation		
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation.		
- Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20.		
- Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations				
Parcours-type		Economie et société - Accès Santé										Contrôle Continu	Contrôle Terminal								
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée					
Semestre	S1	SEMESTRE 5																			
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux										/	/	Oui							
UE	S1	UE1 Macroéconomie 1	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S1	UE2 Microéconomie	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S1	UE3 Droit du travail	21H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S1	UE4 Sociologie des organisations	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S1	UE5 Techniques quantitatives		15H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H					
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques										/	/	Oui							
UE		UE6 Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)										4	4	Oui	Oui						
Matière		Anglais 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Évaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus				
Matière	S2	Espagnol 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer					
Matière		Italien 1																			
Matière		Allemand 1																			
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)										2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		Oral/Écrit	À déterminer
Bloc	S1	Bloc de compétences usages numériques (RNCP24427BC07)										/	/	Oui							
UE	S1	UE7 Informatique 1	15H	30H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC				
Bloc	S1	Bloc d'enseignements de consolidation (1 option au choix)										/	/	Oui							
UE	S1	UE8 Démographie	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S1	UE8 Concepts fondamentaux de la sociologie	33H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
		TOTAL SEMESTRE 5 (* selon option choisie)	156H (*)	159H (*)	120H	30	30	Oui	Oui												
Semestre	S2	SEMESTRE 6										30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux										/	/	Oui							
UE	S2	UE9 Macroéconomie 2	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S2	UE10 Economie du travail	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S2	UE11 Droit public économique	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S2	UE12 Innovations et sociétés	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S2	UE13 Économétrie appliquée ou UE13 Droit international économique	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S2	UE14 Droit des institutions sociales	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC				
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques										/	/	Oui							
UE		UE15 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)										4	4	Oui	Oui						
Matière		Anglais 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Évaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus				
Matière	S2	Espagnol 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer					
Matière		Italien 2																			
Matière		Allemand 2																			
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)										2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		Oral/Écrit	À déterminer
Bloc	S1	Bloc de compétences usages numériques (RNCP24427BC07)										/	/	Oui							
UE	S1	UE16 Informatique 2	15H	21H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation TD sous forme d'un projet				
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles										/	/	Oui							
UE	ANNUEL	UE17 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H					
Bloc	S2	Bloc mineure santé																			
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)										10							Enseignements et évaluation par UT3		
		TOTAL SEMESTRE 6	195H	105H		40	30	Oui	Oui												
		TOTAL ANNUEL (* selon option choisie au S1)	351H (*)	354H (*)	225H	70 (2)	60														

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

(2) 60 ECTS de la L3 + 10 ECTS de la mineure santé

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement de consolidation	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : LICENCE	
COMPOSANTE	AC
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
Parcours-type	Economie et société
Session LICENCE	Seconde session/chance Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
/	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. - Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues.	
Seconde chance	
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.	
Capitalisation/conservation	
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.	
Compensation	
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).	
Note éliminatoire	
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master	

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Economie et société									Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui								
UE	S1	UE1 Macroéconomie 1	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S1	UE2 Microéconomie	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S1	UE3 Droit du travail	21H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S1	UE4 Sociologie des organisations	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S1	UE5 Techniques quantitatives		15H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui								
UE		UE6 Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)				4	4	Oui	Oui							
Matière		Anglais 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
Matière		Espagnol 1														
Matière	S2	Espagnol initiation 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
Matière		Italien 1														
Matière		Allemand 1														
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
Bloc	S1	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)				/	/	Oui								
UE	S1	UE7 Informatique 1	15H	30H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
Bloc	S1	Bloc d'enseignements de consolidation (1 option au choix)				/	/	Oui								
UE	S1	UE8 Démographie	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S1	UE8 Concepts fondamentaux de la sociologie	33H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
		TOTAL SEMESTRE 5 (* selon option choisie)	156H (*)	120H		30	30	Oui	Oui							
			159H (*)													
Semestre	S2	SEMESTRE 6				30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui								
UE	S2	UE9 Macroéconomie 2	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S2	UE10 Économie du travail	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S2	UE11 Droit public économique	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S2	UE12 Innovations et sociétés	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S2	UE13 Économétrie appliquée ou UE13 Droit international économique	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S2	UE14 Droit des institutions sociales	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui								
UE		UE15 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)				4	4	Oui	Oui							
Matière		Anglais 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
Matière		Espagnol 2														
Matière	S2	Espagnol initiation 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
Matière		Italien 2														
Matière		Allemand 2														
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
Bloc	S1	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)				/	/	Oui								
UE	S1	UE16 Informatique 2	15H	21H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles				/	/	Oui								
UE	ANNUEL	UE17 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H
		TOTAL SEMESTRE 6	195H	105H		30	30	Oui	Oui							
		TOTAL ANNUEL (* selon option choisie au S1)	351H (*)	225H		60	60									
			354H (*)													

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention.

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement de consolidation	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	AC
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
Parcours-type	Gouvernance des entreprises et des territoires - Accès santé
Session LICENCE	Seconde session/chance Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
/	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. - Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues.	
Seconde chance	
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.	
Validation	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.	
Capitalisation/conservation	
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.	
Compensation	
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).	
Note éliminatoire	
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master	

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session		Seconde session/chance		Observations évaluations			
Parcours-type		Gouvernance des entreprises et des territoires - Accès santé										Contrôle Continu	Contrôle Terminal						
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 5																	
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux										/	/	Oui					
UE	S1	UE1 Macroéconomie 1	30H	12H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S1	UE2 Droit de l'Union Européenne	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H			
UE	S1	UE3 Droit du travail 1	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H		max 1H			
UE	S1	UE4 Etat et gouvernance	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus		
Bloc	S1	Bloc de connaissances de consolidation										/	/	Oui					
UE	S1	UES Finances publiques ou UES Droit commercial	30H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H			
UE	S1	UE6 Droit administratif ou UEE Comptabilité analytique	30H	7,5H ou 10,5H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S1	UE7 Droit des contrats spéciaux ou UET Sociologie des organisations	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
Bloc	S1	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)										/	/	Oui					
UE	S1	UE8 Informatique 1	15H	30H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques										/	/	Oui					
UE	S1	UE9 Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)				4	4	Oui	Oui						Oral/Écrit	À déterminer			
Matière	S2	Anglais 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus		
Matière	S2	Espagnol 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer			
Matière	S2	Italien 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer			
Matière	S2	Allemand 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer			
Matière	S2	FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer			
		TOTAL SEMESTRE 5 (* selon option choisie à l'UE6)	216H			30	30	Oui	Oui										
						87H (*)													
						90H (*)													
Semestre	S2	SEMESTRE 6																	
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux										/	/	Oui					
UE	S2	UE10 Macro-économie 2	30H	15H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S2	UE11 Droit international général	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE12 Droit du travail 2	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Bloc	S2	Bloc de connaissances de consolidation										/	/	Oui					
UE	S2	UE13 Droit des institutions territoriales ou UE13 Gestion financière	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S2	UE14 Finances locales ou UE14 Organisation de l'entreprise	30H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC		
UE	S2	UE15 Droit des sociétés ou UE15 Droit public économique	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE16 Droit de la protection sociale ou UE16 Médias et communication	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Bloc	S2	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)										/	/	Oui					
UE	S2	UE17 Informatique 2	15H	30H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)									
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques										/	/	Oui					
UE	S2	UE18 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)				4	4	Oui	Oui						Oral/Écrit	À déterminer			
Matière	S2	Anglais 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus		
Matière	S2	Espagnol 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer			
Matière	S2	Espagnol initiation 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer			
Matière	S2	Italien 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer			
Matière	S2	Allemand 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer			
Matière	S2	FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer			
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles										/	/	Oui					
UE	ANNUEL	UE19 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H			
Bloc	S2	Bloc mineure santé										/	/	Oui					
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)				10											Enseignements et évaluation par UT3		
UE	S2	TOTAL SEMESTRE 6	207H	106,5H		40	30	Oui	Oui										
		TOTAL ANNUEL (* selon option choisie au S1)	423H			193,5H (*)													
						196,5H (*)													

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

(2) 60 ECTS de la L3 + 10 ECTS de la mineure santé

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement de consolidation	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : LICENCE	
COMPOSANTE	AC
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
Parcours-type	Gouvernance des entreprises et des territoires
Session LICENCE	Seconde session/chance Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
/	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. - Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues.	
Seconde chance	
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.	
Capitalisation/conservation	
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.	
Compensation	
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).	
Note éliminatoire	
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master	

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Gouvernance des entreprises et des territoires									Contrôle Continu		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui								
UE	S1	UE1 Macroéconomie 1	30H	12H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S1	UE2 Droit de l'Union Européenne	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H
UE	S1	UE3 Droit du travail 1	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S1	UE4 Etat et gouvernance	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
Bloc	S1	Bloc de connaissances de consolidation				/	/	Oui								
UE	S1	UE5 Finances publiques ou UE5 Droit commercial	30H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H
UE	S1	UE6 Droit administratif ou UE6 Comptabilité analytique	30H	7,5H ou 10,5H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S1	UE7 Droit des contrats spéciaux ou UE7 Sociologie des organisations	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
Bloc	S1	Bloc de compétences usages numériques (RNCP24427BC07)				/	/	Oui								
UE	S1	UE8 Informatique 1	15H	30H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui								
UE		UE9 Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)				4	4	Oui	Oui						Oral/Écrit	À déterminer
Matière		Anglais 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Matière	S2	Espagnol 1														
Matière		Espagnol initiation 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
Matière		Italien 1														
Matière		Allemand 1														
Matière		FLÉ 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
		TOTAL SEMESTRE 5 (* selon option choisie à l'UE6)	216H			87H (*) 90H (*)	30	30	Oui	Oui						
Semestre	S2	SEMESTRE 6				30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui								
UE	S2	UE10 Macro-économie 2	30H	15H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S2	UE11 Droit international général	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S2	UE12 Droit du travail 2	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
Bloc	S2	Bloc de connaissances de consolidation				/	/	Oui								
UE	S2	UE13 Droit des institutions territoriales ou UE13 Gestion financière	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S2	UE14 Finances locales ou UE14 Organisation de l'entreprise	30H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
UE	S2	UE15 Droit des sociétés ou UE15 Droit public économique	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H
UE	S2	UE16 Droit de la protection sociale ou UE16 Médias et communication	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
Bloc	S2	Bloc de compétences usages numériques (RNCP24427BC07)				/	/	Oui								
UE	S2	UE17 Informatique 2	15H	30H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui								
UE		UE18 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)				4	4	Oui	Oui						Oral/Écrit	À déterminer
Matière		Anglais 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Matière	S2	Espagnol 2														
Matière		Espagnol initiation 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
Matière		Italien 2														
Matière		Allemand 2														
Matière		FLÉ 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles				/	/	Oui								
UE	ANNUEL	UE19 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H
	S2	TOTAL SEMESTRE 6	207H	106,5H		30	30	Oui	Oui							
		TOTAL ANNUEL (* selon option choisie au S1)	423H	193,5H (*) 196,5H (*)		60	60									

(1) FLÉ = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention.

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP [24427

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement de consolidation	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-types	Gouvernance publique (GP)	
Session M2	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CFVU-2022-08-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français, en anglais ou en espagnol.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du Master mention AES parcours Gouvernance des entreprises est accessible en <u>contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours.</i>		
Sessions d'examen		
En Master 2 :		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à chaque semestre.		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 aux UE langues vivantes et de 12/20 à l'UE Stage ou Projet tuteuré ou Accompagnement mission en entreprise (PPA).		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral (sauf UE Langues vivantes) et/ou sous forme de projet ou mémoire = report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
En Master 2 :		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 8/20 aux UE Langues vivantes à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 12/20 à l'UE Stage ou Projet ou Accompagnement en entreprise (PPA).		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE (hors UE de langues vivantes et UE Stage ou Projet ou Accompagnement en entreprise (PPA)) sont validées isolément ou par compensation.		
- Les UE (hors UE de langues vivantes) et les UE de langues vivantes sont validées par compensation uniquement si la note UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20.		
- Les UE Stage ou Projet ou Accompagnement en entreprise (PPA) sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE.		
- Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 2 :		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes et note inférieure à 12/20 à l'UE Stage ou Projet ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Gouvernance publique (GP)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)														
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)														
UE	S1	UE1 Langues vivantes (2 langues dont anglais et une au choix)														
Matière	S1	Anglais		18H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2			Oral	30 min	
Matière	S1	Espagnol Italien Allemand		18H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2			Oral	30 min	
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)														
UE	S1	UE Séminaire de rentrée et de présentation du parcours														Non évalué
UE	S1	UE2 Problématiques de développement durable														
UE	S1	UE3 Sécurité et santé au travail														
Bloc	S1	Bloc de compétences disciplinaires : Définir des stratégies en prenant en compte le contexte économique et social et ses évolutions														
UE	S1	UE4 Innovation et transition numérique														
UE	S1	UE5 Questions économiques														
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Développer une compréhension approfondie de l'environnement économique et juridique des structures publiques et parapubliques														
UE	S1	UE6 Droit constitutionnel														
UE	S1	UE7 Droit administratif														
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Préparer les épreuves de concours administratifs														
UE	S1	UE8 Culture générale														
		TOTAL SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)														
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)														
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BC02)														
UE	S2	U9 Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) - Projet professionnel appliqué (PPA)														Evaluation du livret de l'alternant, du projet professionnel appliqué et soutenance.
Bloc	S2	Bloc de compétences de spécialité : Développer une compréhension approfondie de l'environnement économique et juridique des structures publiques et parapubliques														
UE	S2	UE10 Institutions administratives														
UE	S2	UE11 Questions sociales														
Bloc	S2	Bloc de compétences de spécialité : Préparer les épreuves de concours administratifs														
UE	S2	UE12 Préparation épreuves écrites concours administratifs														
UE	S2	UE13 Préparation épreuves orales concours administratifs														
UE	S2	UE14 Questions européennes														
		TOTAL SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)														
		TOTAL ANNUEL (FORMATION CONTRAT ALTERNANCE)														

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-types	Administration Economique et Sociale (1ère année)	
Session M1	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CFVU-2022-08-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français, en anglais ou en espagnol.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 1ère année du Master mention AES parcours AES est accessible en <u>contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
En Master 1 :		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à chaque semestre.		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 aux UE langues vivantes et 10/20 à l'UE Stage ou Projet ou Accompagnement en entreprise (PPA).		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral (sauf UE Langues vivantes) et/ou sous forme de projet ou mémoire = report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
En Master 1 :		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'UE Stage ou Projet ou Accompagnement en entreprise (PPA).		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE (hors UE de langues vivantes et UE Stage ou Projet ou Accompagnement en entreprise (PPA)) sont validées isolément ou par compensation.		
- Les UE (hors UE de langues vivantes) et les UE de langues vivantes sont validées par compensation uniquement si la note UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20.		
- Les UE Stage ou Projet ou Accompagnement en entreprise (PPA) sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE.		
- Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 1 :		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes et note inférieure à 10/20 à l'UE Stage ou Projet ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type	Emploi public (1ère et 2ème année)	
Session M1	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CFVU-2022-08-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français, en anglais ou en espagnol.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Les 2 années du Master mention AES parcours-type Emploi public sont accessibles uniquement en contrat d'alternance . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
En Master 1 :		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à chaque semestre.		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 aux UE langues vivantes et 10/20 à l'UE Accompagnement en entreprise (PPA).		
En Master 2 :		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à chaque semestre.		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 aux UE langues vivantes et de 12/20 à l'UE Accompagnement mission en entreprise (PPA).		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral (sauf UE Langues vivantes) et/ou sous forme de projet ou mémoire = report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
En Master 1 :		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'UE Accompagnement en entreprise (PPA).		
En Master 2 :		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 8/20 aux UE Langues vivantes à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 12/20 à l'UE Accompagnement en entreprise (PPA).		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE (hors UE de langues vivantes et l'UE Accompagnement en entreprise (PPA)) sont validées isolément ou par compensation.		
- Les UE (hors UE de langues vivantes) et les UE de langues vivantes sont validées par compensation uniquement si la note UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20.		
- L'UE Accompagnement en entreprise (PPA) sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE.		
- Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 1 :		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes et note inférieure à 10/20 à l'UE Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).		
En Master 2 :		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes et note inférieure à 12/20 à l'UE Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-types	Gouvernance des entreprises (2ème année)	
Session M2	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CFVU-2022-08-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français, en anglais ou en espagnol.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année de Master mention AES parcours Gouvernance des entreprises est accessible en <u>contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours.</i>		
Sessions d'examen		
En Master 2 :		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à chaque semestre.		
- Condition d'obtention d'une moyenne de 8/20 aux UE langues vivantes et de 12/20 à l'UE Stage ou Projet tuteuré ou Accompagnement mission en entreprise (PPA).		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral (sauf UE Langues vivantes) et/ou sous forme de projet ou mémoire = report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
En Master 2 :		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 8/20 aux UE Langues vivantes à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 12/20 à l'UE Stage ou Projet ou Accompagnement en entreprise (PPA).		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE (hors UE de langues vivantes et UE Stage ou Projet ou Accompagnement en entreprise (PPA)) sont validées isolément ou par compensation.		
- Les UE (hors UE de langues vivantes) et les UE de langues vivantes sont validées par compensation uniquement si la note UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20.		
- Les UE Stage ou Projet ou Accompagnement en entreprise (PPA) sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE.		
- Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 2 :		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes et note inférieure à 12/20 à l'UE Stage ou Projet ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	AC	
MENTION	INFORMATION, COMMUNICATION	
Parcours-type	Administration et communication des activités culturelles	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CFVU-2022-08-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
En Master 2 : Le parcours de 2ème année est accessible en <u>contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année.		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire => Report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Le cas échéant, au sein des UE, la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément sans compensation. 		
Note éliminatoire		
En Master 1 : Condition d'obtention d'une note supérieure à 0/20 aux UE Mémoire et Projet tuteuré.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		INFORMATION COMMUNICATION								1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations	
Parcours-type		Administration et communication des activités culturelles (ACAC)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)								42	42	Oui	Non			
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Expertise de l'environnement et des acteurs du champ de la culture et du patrimoine														
UE	S1	UE1 Environnement culturel, juridique et numérique	63H			8	8	Oui	Oui							
Matière	S1	Politiques culturelles : histoire et institutions	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de la culture	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Culture, économie et numérique	18H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Droit de la propriété littéraire et artistique	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S1	UE2 Approches sectorielles	122H			18	18	Oui	Oui							
Matière	S1	Management des événements culturels et des festivals	15H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Cinéma et audiovisuel	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral		
Matière	S1	Spectacle vivant (théâtre, cirque)	20H			3	3			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Métiers du livre et de l'édition	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Musique-Industrie du disque	10H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Muséologie	20H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Politique du patrimoine	15H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Arts et société	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
UE	S1	UE3 Médiation et management	95H			16	16	Oui	Oui							
Matière	S1	Etudes des publics et des pratiques culturelles	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Gestion des établissements publics culturels	15H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Management et programmation artistique	10H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Aides et financement de la culture	10H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Culture, médiation et territoires	20H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Les supports de la communication écrite et digitale	15H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Relation presse	10H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences disciplinaires : Interventions														
UE	ANNUEL	UE Méthodologie dédiée aux actions professionnelles	9H			/	/	Non	Non							
UE	ANNUEL	UE Interventions d'experts de la culture	9H			/	/	Non	Non							
		TOTAL SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)	298H			42	42	Oui	Non							
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)								18	18	Oui	Non			
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales et disciplinaires : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S2	UE4 Projet Professionnel Appliqué (PPA)				6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales et disciplinaires : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP31496BC04)														
UE	S2	UE5 Approfondissement sectoriel en communication digitale - Conduite de projet - Référencement / SEO - Mesure d'audience - Production de contenu web		104H 12h 20h 12h 60h		/	/	Non	Non							
UE	S2	UE6 Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) (Tutorat : 2 points d'étape minimum avec tuteur pédagogique/maitre d'apprentissage – constitution et suivi du livret de l'alternant)		12H		12	12	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance				
		TOTAL SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)		104H		18	18									
		TOTAL ANNUEL (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)	298H	104H		60	60									

Pour UE1 : 3 épreuves portant sur 3 matières désignées par le responsable du diplôme.

Pour UE2 : 3 épreuves portant sur 3 matières désignées par le responsable du diplôme.

Pour UE3 : 3 épreuves portant sur 3 matières désignées par le responsable du diplôme.

Evaluation du projet professionnel appliqué (PPA)

- Soutenance du PPA
- Compte-rendu des échanges avec l'entreprise (livret de l'alternant = note entreprise)